

Communiqué de presse 1er septembre 2016

## **Les Auberges de Jeunesse Suisses introduisent une catégorie de membres supplémentaire pour les retraités**

**Les Auberges de Jeunesse Suisses (AJS) introduisent à partir d'aujourd'hui, 1er septembre, un classement supplémentaire de leurs membres. Cette extension introduit une nouvelle catégorie de clients à partir de l'âge de la retraite, afin de soutenir la structure de la clientèle sur 3 générations.**

Les Auberges de Jeunesse Suisses comptent aujourd'hui environ 90'000 membres de tous âges. Les catégories de membres ont été étendues. La catégorie « Senior » s'adresse maintenant exclusivement aux clients en âge de la retraite – les femmes à partir de 64 ans et les hommes à partir de 65 ans. Jusqu'à aujourd'hui, tous les clients à partir de 18 ans faisaient partie d'une catégorie. Les séniors pourront apprécier maintenant aussi un tarif annuel réduit (CHF 22 au lieu de CHF 33 précédemment). Les grands-parents ont droit à une autre nouveauté et à une « douceur » supplémentaire : s'ils sont membres des AJS et voyagent avec leurs petits-enfants, ils n'ont plus besoin de prendre d'adhésion supplémentaire.

Les adultes de plus de 18 ans font maintenant partie de la catégorie « Adult », mais ils continuent à payer CHF 33 par an. Les catégories « Junior » (jusqu'à 18 ans), « Family » (parents avec 1 enf. min. de moins de 18 ans) et « Group personal » (particuliers) et « Group impersonal » (pour les clubs et institutions) restent inchangées. Les apprentis et étudiants à partir de 18 ans profitent toujours d'une cotisation annuelle réduite de CHF 22. Les nouvelles catégories entrent en vigueur dès le 1<sup>er</sup> septembre 2016, au moment de conclure une nouvelle adhésion aux AJS.

« Les grands-parents qui passent la nuit avec leurs petits-enfants dans une auberge sont pour nous un segment de clientèle important. Les nouvelles catégories nous permettent de nous adresser à tous les segments, des enfants et adolescents jusqu'aux séniors », déclare Fredi Gmür, CEO des AJS.

### **Vue d'ensemble des nouvelles catégories de membres**

<b>CATÉGORIE</b>	<b>LIMITATION PAR L'ÂGE</b>	<b>TARIF ANNUEL</b>
« Junior »	Jusqu'à 18 ans	CHF 22
« Adult »	A partir de 18 ans	CHF 33
« Senior »	A partir de 64 ans (femmes) A partir de 65 ans (hommes)	CHF 22
« Family »	Parents avec au moins 1 enfant moins de 18 ans	CHF 44
« Group personal »	A partir de 10 particuliers	CHF 55
« Group impersonal »	A partir de 10 personnes Pour clubs et institutions	CHF 99

L'association des Auberges de Jeunesse Suisses gère un réseau de 52 maisons (46 propres et six en franchise), depuis le château romantique jusqu'à l'hôtel bien-être, en passant par l'exploitation urbaine design. Au centre des préoccupations de l'organisation à but non lucratif, avec près de 90'000 membres, se trouve le tourisme pour la jeunesse et les familles, de qualité, durable et à prix avantageux. Dans les établissements propres ont été générées en 2015 environ 747'000 nuitées, avec 557 collaborateurs.

**Pour plus d'informations veuillez contacter :**

**Auberges de Jeunesse Suisses**

Tanja Arnold | Porte-parole

Schaffhauserstrasse 14 | Case postale

8042 Zurich | Tél. +41 (0)44 360 14 65

[t.arnold@youthhostel.ch](mailto:t.arnold@youthhostel.ch)